

**ANNEE 2026**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 8 JUIN 2026**

*Délibération n°*

**2026044**

Date de convocation : 03/06/2026

Date d'affichage : 15/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents :	21
Pouvoirs :	2
Nombre de votants :	23

*Vote : 23*

*Pour : 23 (dont 2 pouvoirs)*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-six, le 8 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 juin 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, Jean-Baptiste HALTY, François PERROY, Olivier PEREZ, Christian PERNOT.*

*Mmes, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Karine MONTEILLET, Karine GASSUAN, Carole NAZABAL, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.*

*Absent – e - s excusé e s : Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Michel VARNIER (pouvoir à Mme Sophie ANDRAULT).*

*Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.*

**OJ n°6 : Composition de la commission Communale  
des Impôts Directs (CCID)**

La commission assiste les services des impôts dans les travaux concernant l'évaluation foncière ainsi que celle relatives à l'assiette des taxes foncières et de la taxe d'habitation.

En matière d'évaluation des propriétés bâties et non bâties, elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance.

Elle participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties et de la valeur locative des propriétés bâties. La détermination de la valeur locative des locaux (d'habitation ou commerciaux) est fondamentale dans la mesure où elle servira de calcul à l'ensemble des taxes directes locales.

Elle s'appuiera sur la déclaration du propriétaire auprès des services fiscaux lorsque le local est nouveau, lorsqu'il a fait l'objet de travaux ou lorsque la déclaration ne correspond plus à la réalité physique du local.

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de plus de 2 000 habitants, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Ces huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune. A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal, propose, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

- Titulaires :

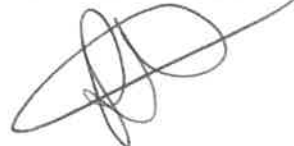
- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1. Mme Dominique GALLOT       | 9. M. Lucas MIRAMONT    |
| 2. M. Francis DAVRIL          | 10. M. Bernard COMBES   |
| 3. M. Jean-Michel UHALDEBORDE | 11. Mme Nathalie HARAN  |
| 4. M. Michel FROMENT          | 12. Mme Guénael LE CAM  |
| 5. M. Michel VARNIER          | 13. Mme Valérie ETCHART |
| 6. Mme ROMATET-GOOS Fabienne  | 14. M. Philippe ENSALES |
| 7. Mme Corinne SUHAS          | 15. Mme Fleur BEYRIS    |
| 8. M. Frédéric ETCHEGARAY     | 16. M. Alain LAFITTE    |

- Suppléants :

- |                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1. M. Christian PERNOT     | 9. Mme Marie DAMESTOY            |
| 2. Mme Marie-Dominique GAY | 10. M. Laurent SEILHEAN          |
| 3. M. Pierre IBAROLA       | 11. M. Claude YAOUANC            |
| 4. M. Hugues BIGE          | 12. Mme Amandine POISSON         |
| 5. M. Cédric BRESAC        | 13. M. Arnaud PAVLOVSKY          |
| 6. M. Philippe BOIDOUX     | 14. Mme Marie GRABET DIT BOUCHET |
| 7. Mme Sophie ANDRAULT     | 15. M. Christian GARRIGUES       |
| 8. M. Pettan SÉRÉ          | 16. Mme Valérie RECARTE          |

Fait à Bassussarry, le 8 juin 2026.

La secrétaire,  
**Mme Marie GRABET DIT BOUCHET**



Le Maire,  
**Yannick BASSIER**

